



INSCRIPTION POUR LE CAMP DE VACANCES HOSTÝN 2023

Camp a été fondé en 1954. Voir: www.hostyn.org; YouTube: camp Hostyn

Nom du parent ou du tuteur:

Adresse lisible : Numéro civique et rue :

Ville :

Province (État) :

Code Postal :

Tél. Résidence :

Tél. Bureau :

Cellulaire (mobile) :

Courriel :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Tél. :

Nom de l'enfant Il/Elle doit avoir entre 6 et 16 ans	Sexe Fille/ Garçon	Date de Naissance (jj/mm/année)	1. Sem. 2 – 8 juillet au 8 juillet (cocher)	2. Sem. 9 juillet au 15 juillet (cocher)	3. Sem. 16 juillet au 22 juillet (cocher)	Langues : FR, Eng, Tchèque, Slovaque (encercler) Autre – préciser	Il/Elle sait nager: Oui / Non (encercler)

Note: Chaque jour supplémentaire sera facturé 60\$/enfant.

Consentement du parent ou du tuteur

1. Tous les enfants cités ci-dessus sont en bonne condition physique et mentale. Ils ne sont pas allergiques à aucune nourriture et n'ont pas de réactions aux piqûres d'insectes. Ils n'ont aucune condition qui pourrait les rendre inaptes à participer au camp de vacances. Si les enfants prennent des médicaments, ceux-ci doivent être remis au directeur du camp à l'arrivée.
2. Moi, en tant que parent ou tuteur, suis responsable du paiement des frais d'inscription ainsi que des dépenses supplémentaires occasionnées par mes enfants.
3. Mes enfants ont la permission de participer à toutes les activités organisées par le camp Hostyn.
4. Le camp Hostyn a la permission de procurer des soins médicaux ou hospitaliers à mes enfants, s'il le juge nécessaire.
5. Je garantis que tous mes enfants auront une assurance maladie/hospitalisation valide avec une couverture de 100%. Je comprends que sans la preuve de cette assurance, mes enfants ne pourront pas être admis au camp.
6. Si l'un de mes enfants doit être renvoyé à la maison pour cause de maladie ou d'indiscipline, j'accepte de payer tous les frais associés à cette tâche et je comprends que le coût d'inscription au camp n'est pas remboursable.
7. L'Association Hostyn a la permission de faire et d'utiliser des photos de mes enfants pour leur matériel publicitaire.
8. J'ai la garde légale des enfants s'inscrivant au camp Hostyn et j'ai le droit, légalement, de signer ce consentement.

PARENT OR TUTOR'S SIGNATURE: _____

Coût du camp

Le coût du camp est de 500 \$ pour une semaine, 900 \$ pour 2 semaines et 1200 \$ pour un séjour de 3 semaines, et ce, pour le premier enfant. Il n'y a pas de taxes à payer. Pour chaque enfant additionnel provenant de la même famille, un rabais de 10% est offert sur le coût de son inscription. Les membres de l'Association Hostyn bénéficient d'un rabais de 25 \$ sur le prix total payé. Les familles à faibles revenus peuvent contacter l'Association Hostyn pour des arrangements individuels.

En février le camp Hostyn émet des reçus pour fins d'impôts. Le parent/tuteur est responsable du transport de l'enfant au camp et du retour à la maison. Pour un permis de pêche ajouter 50 \$ ou acheter votre permis.

Chaque inscription doit être accompagnée d'un **dépôt d'au moins 100 dollars canadiens**. Dans le cas d'une annulation, des frais de manipulation de 20 dollars canadiens par enfant seront soustraits du remboursement. Toute la balance doit être payée avant le 15 juin. À partir du 15 juin de l'année, aucun remboursement n'est possible.

Transport aller/retour de l'aéroport P.E. Trudeau au camp

Les frais pour le transport aller/retour de l'aéroport Trudeau au camp Hostyn sont de 200 \$ pour un premier enfant, ainsi que 50 \$ supplémentaires pour chaque enfant voyageant dans le même avion. Ces frais comprennent les taxes de l'aéroport et le stationnement. Veuillez cocher si vous aimeriez avoir recours à ce service: OUI NON

Assurance maladie/hospitalisation

Une copie de la carte d'assurance maladie doit être incluse avec l'inscription. De plus, l'original doit être apporté au camp en arrivant au camp, si non, l'enfant peut être refusé.

Paiement

Je joins un chèque au montant de (minimum 100 \$): _____ \$ Balance à payer: _____ \$

Envoi de l'inscription

Signature d'un parent ou de tuteur légal _____

Vous pouvez nous faire parvenir le formulaire d'inscription :

1) par la poste à l'adresse : Association Hostyn, Inc., 8970 Marie Victorin, Brossard, Québec, J4X 1A3, Canada, ou **2)** par fax au : 450-923-4159 ou **3)** par courriel au : camphostyn@gmail.com . Le chèque doit être envoyé par la poste. Vous pouvez aussi payer par internet (par interac) –voir www.hostyn.org .

Information : Directeur du camp : Dr. Josef Maxant Tél : 450-465-4844, Fax: 450-923-4159, courriel: camphostyn@gmail.com; Jiri Snítíl, Secretary tel. 514-621-1440, snitilj@outlook.com .

En été vous pouvez essayer téléphoner directement au camp: 450-222-2006 et éventuellement laisser un message.

Réservations pour le camping familial lorsqu'il n'y a pas de camp pour enfants, Tél. : 438-389-8522.

AVIS AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX

Le Camp Hostyn vise l'excellence. Notre camp n'est pas un camp spécialisé pour les jeunes ayant des problèmes de santé mentale, des problèmes de comportement ou des besoins spéciaux. Pour cette raison, le Camp Hostyn se réserve le droit de refuser ou de renvoyer chez lui tout campeur sans aucune compensation monétaire que nous pensons ne pas pouvoir accueillir ou intégrer en toute sécurité dans le programme du camp.

Les éléments suivants ne sont pas tolérés dans notre camp et entraîneront l'expulsion immédiate d'un campeur du Camp Hostyn : violence, brimades et intimidations, discours de haine, vol, fugue, possession d'armes, de drogue, d'alcool ou de tabac, de cigarettes et des infractions répétées aux règles. Fondamentalement, tout acte qui expose les campeurs, le personnel ou d'autres personnes à un risque de préjudice physique, émotionnel ou psychologique entraînera le renvoi immédiat d'un campeur chez lui. L'enfant doit être récupéré le jour même où le parent ou le tuteur est contacté, sauf si d'autres dispositions ont été convenues à ce moment-là.

Pour la santé et la sécurité de tous les campeurs et du personnel, tout campeur malade (fièvre, diarrhées, vomissements, etc.) sera immédiatement renvoyé chez lui pour éviter la propagation de la maladie. De plus, tout campeur qui subit une blessure qui limite ou empêche sa participation aux activités du camp pendant une période

prolongée sera également renvoyé chez lui. Camp Hostyn n'a pas de personnel supplémentaire pour s'occuper des jeunes blessés ou malades, et nous n'avons pas non plus d'installations supplémentaires pour héberger les jeunes blessés ou malades.

Il est important de reconnaître que le camp n'est pas pour tout le monde. Les campeurs seront renvoyés chez eux s'ils refusent constamment de participer activement aux activités du camp, s'ils demandent régulièrement à rentrer chez eux ou s'ils se plaignent fréquemment. Notre objectif est de faire en sorte que les campeurs aient une expérience positive à notre camp. Forcer un campeur à être là contre son gré ne rend pas l'expérience positive pour lui et affecte souvent l'ensemble du groupe de manière négative, gâchant la semaine de tout le monde.

Il est de la responsabilité des parents ou du tuteur légal d'organiser un transport rapide pour récupérer leur enfant au Camp Hostyn ou dans un hôpital voisin s'il est renvoyé chez lui pour une raison quelconque. Encore une fois, un rappel que l'enfant doit être récupéré le jour même où vous êtes contacté. Notre camp contactera la Protection de la jeunesse et/ou la Police si un parent refuse ou est incapable de venir chercher son enfant sans raison valable.

Chaque parent sait si ses enfants possèdent ou utilisent un téléphone cellulaire. Par conséquent, il est de la responsabilité des parents de vérifier que leurs enfants n'ont pas dans leurs sacs de téléphones cellulaires, d'ordinateurs, de jeux électroniques et d'appareils électroniques similaires.

IMPORTANT: Tout campeur trouvé avec des objets interdits tels que des appareils électroniques, des armes, de l'alcool, des drogues, du tabac ou une cigarette électronique sera immédiatement renvoyé chez lui sans aucune exception. Veuillez discuter des règles ci-dessus avec votre enfant avant d'arriver à notre camp.

Signature d'un parent ou de tuteur légal